

## Valorisation du cadre naturel jurassien

Le canton du Jura, pays vert par excellence, se positionne comme un canton de référence en matière de valorisation de ses espaces naturels. Par ailleurs, un sondage conduit par le Réseau des Parcs suisses a démontré que le Parc naturel régional du Doubs était le Parc le plus visité, grâce notamment à la région du Doubs et à l'étang de la Gruère.

Dans le programme de législature 2011-2015, le gouvernement jurassien a déterminé quatre axes stratégiques pour réaliser les défis auxquels la région est confrontée ; parmi ces quatre axes, un est consacré à la nature et à la santé.

Ainsi, le Gouvernement a fixé comme priorités pour valoriser le cadre naturel jurassien diverses actions dans les domaines de l'eau, du bien-être et de la santé ainsi que de la remise en forme. Ces différentes actions tendent à répondre à une demande croissante de la part d'une clientèle urbaine et s'intègrent parfaitement dans le positionnement touristique auquel le Jura peut prétendre.

Afin de répondre à ces objectifs, et au-delà des initiatives visant à renforcer les capacités d'hébergement, le Gouvernement jurassien se proposait d'étudier l'opportunité de créer une nouvelle filière de formation dans le domaine du tourisme. Enfin, s'agissant des activités liées à la remise en forme, l'Exécutif cantonal a évoqué la création d'un pôle d'excellence reconnu au niveau suisse alors que d'autres acteurs présents dans le même créneau seraient encouragés à développer des projets dans le Jura.

Dès lors, le Gouvernement est invité à répondre aux questions suivantes ;

- Qu'en est-il du projet de mise en place d'une filière de formation dans le domaine du tourisme ?
- Qu'en est-il de la création d'un pôle d'excellence reconnu au niveau suisse dans le domaine de la remise en forme ?

Delémont le 26 mars 2014

Pour le groupe pcsi : Vincent Wermeille

